

# DIX RAISONS

en faveur d'un

## CONTRÔLE QUALITÉ OBLIGATOIRE

en construction

La surveillance des travaux, c'est un contrôle qualité qui assure que ces travaux sont exécutés selon les normes applicables et les plans et devis, et que les modifications apportées respectent les exigences du projet.

**Les bénéficiaires de ce contrôle qualité sont les clients et le public.**

### 1 QUALITÉ des travaux

La surveillance des travaux garantit une qualité d'exécution optimale et la durabilité du projet.



**L'ouvrage construit répond aux attentes et aux besoins du client**, qu'il soit privé ou public.

### 2 EFFICACITÉ des travaux

Les surveillants **accélèrent la prise de décision** sur le terrain en cas d'imprévu.



Le niveau de contrôle est adapté à la complexité et aux risques d'un ouvrage.

### 3 SÉCURITÉ du public et des travailleurs

Les surveillants s'assurent que les ouvrages respectent les normes et règlements en vigueur.

Bref, le contrôle qualité **assure la sécurité de tous, pendant et après les travaux.**



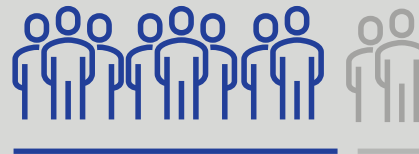
### 4 ENVIRONNEMENT



Le contrôle qualité assure le respect des **devis environnementaux** au cours des travaux et la **performance énergétique** des ouvrages construits.

### 5 LA POPULATION y croit

**Plus de 80 % des Québécois** estiment que le contrôle qualité des travaux devrait être obligatoire et que les coûts associés sont raisonnables.



### 6 LES EXPERTS le demandent

- La commission Johnson
- Un rapport du coroner Jacques Ramsay
- Le comité consultatif sur la copropriété (Chambre des notaires du Québec)
- Le Groupe expert pour la révision de la Loi sur les ingénieurs

### 7 DE NOMBREUSES ORGANISATIONS le réclament

Des organisations de tous les domaines de la construction :

- consommateurs
- assureurs
- entrepreneurs généraux
- inspecteurs généraux des villes
- universitaires
- associations et ordres professionnels



### 8 LES COÛTS SONT BAS

Le contrôle qualité :

- représente entre 1,25 % et 5 % des coûts de construction (pour la portion génie)
- limite les coûts d'exploitation, d'entretien et de rénovation de l'ouvrage
- réduit les frais de litiges et de travaux correctifs
- Reprendre une partie mal réalisée peut coûter jusqu'à 15 fois plus cher!



### 9 UNIFORMITÉ sur le marché



La surveillance des travaux est déjà adoptée par un grand nombre de donneurs d'ouvrage. La pratique n'est toutefois pas uniforme et certains secteurs sont à risque. Tous les ouvrages construits au Québec devraient atteindre les meilleurs standards.

### 10 COHÉRENCE avec le reste du Canada

**Toutes les autres grandes provinces** imposent une forme ou une autre de contrôle de la qualité en construction.



**ing.** Ordre des ingénieurs du Québec